

gaz fixé au Canada, et qui serait inférieur et continuera d'être inférieur au prix international, ce qui sera donc à l'avantage de tous les Canadiens, y compris les Québécois pour autant qu'ils appartiennent à ce pays qui s'appelle le Canada.

Pour répondre à la deuxième partie de la question, je dirai qu'il est clair que les exportations d'électricité dont les ministres parlent seront tout à fait inadéquates pour compenser le prix international qu'un Québec souverain devrait payer. Les meilleures estimations prévoient que de telles exportations pourraient rapporter environ 600 millions de dollars, alors que les importations de pétrole au prix mondial coûteraient plus de 6.8 milliards de dollars. Je pense qu'on assiste encore à une série de balivernes pour littéralement berner les Québécois dans la bataille référendaire en cours.

[Traduction]

LA POLITIQUE D'ENSEMBLE—L'IMPORTANCE DU CHARBON

M. Gordon Taylor (Bow River): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Dans son programme et sa politique énergétiques d'ensemble, quelle importance le gouvernement accorde-t-il au charbon?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, nous lui donnons une grande importance. Avec les provinces qui disposent d'importants gisements nous procédons à de nombreuses études. Le député sait cependant que l'exploitation du charbon présente certains problèmes, aux plans de l'environnement et à certains endroits, du prix de revient. Il va falloir les examiner.

En ce moment, par exemple, nous avons des entretiens avec la Colombie-Britannique au sujet de la mise en valeur de zones entièrement nouvelles dans cette province pour l'exploitation du charbon, et pour l'exportation dans certains cas. Si nous étions sûrs de pouvoir compter sur une demande suffisamment forte au Canada, je peux assurer au député que nous tiendrions à examiner de très près la solution qu'offre le charbon et qui serait ajoutée à celle du gaz et des autres sources d'énergie que nous avons en abondance.

M. Taylor: Je remercie le ministre de sa réponse. Aurait-il l'obligeance de nous exposer les initiatives actuelles du gouvernement au sujet de l'importante question du charbon de l'Ouest et des Maritimes et nous dire notamment si des mesures ont été prises en vue de gazéifier le charbon?

M. Lalonde: Madame le Président, nous avons déjà examiné cette question et elle est constamment à l'étude. Je rappelle au député toutefois que la gazéification du charbon à des fins domestiques donnerait, semble-t-il, un produit plus coûteux que les grandes quantités de gaz dont nous disposons déjà. Voilà pourquoi l'opération ne nous paraît pas, pour le moment, être la façon la plus rentable de répartir nos ressources.

Questions orales

A propos des taux du transport houiller, je préfère renvoyer la question à mon collègue, le ministre des Transports. Il s'agit de coût, là encore, et la question devrait être abordée sous la rubrique générale des taux de transport des marchandises au Canada.

* * *

LES AFFAIRES DU NORD CANADIEN

LES NÉGOCIATEURS CHARGÉS DE RÉGLER LES RÉCLAMATIONS TERRITORIALES DANS LE YUKON ET LE DELTA DU MACKENZIE

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Étant donné que le retard et l'indécision du gouvernement à nommer des négociateurs spéciaux pour régler les réclamations territoriales dans le Yukon et le delta du Mackenzie donnent lieu à toutes sortes de conjectures et de rumeurs, et laissent notamment entrevoir la possibilité que M. Lloyd Barbe soit nommé pour le Yukon et M. John Naysmith, pour le delta du Mackenzie, afin de dissiper les appréhensions et les doutes des habitants de ces régions, le ministre peut-il confirmer ou infirmer les rumeurs selon lesquelles il envisagerait de nommer ces personnes? Par ailleurs, quand prévoit-il que ces négociateurs spéciaux seront nommés?

● (1450)

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): En effet, madame le Président, si quelque chose est bien évident au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, c'est que les gouvernements des deux territoires et les habitants en général, tant les hommes d'affaires que les dirigeants des associations d'autochtones, se préoccupent constamment du fait que les revendications territoriales n'ont pas encore été réglées.

Je leur ai promis de m'efforcer de nommer des négociateurs le plus rapidement possible et je suis en train d'y voir. Les rumeurs en question proviennent peut-être du fait que les gouvernements et d'autres parties intéressées ont proposé les noms de diverses personnes qui, selon eux, auraient la compétence voulue pour assumer de telles fonctions . . .

M. Nielsen: Elles n'auraient pas la compétence voulue dans le Nord.

M. Munro (Hamilton-Est): Plusieurs noms ont été proposés, cela ne fait aucun doute. J'essaie maintenant de voir qui est disponible et qui serait disposé à assumer cette responsabilité et j'espère pouvoir donner une réponse d'ici une semaine ou dix jours. Je signale cependant au député que ce n'est pas facile de trouver quelqu'un qui accepte de sacrifier tout le temps qu'il faudra pour faire du bon travail. Je suis certain que le député s'en rend compte.

M. Nickerson: Madame le Président, la proposition avancée par l'ancien gouvernement du Canada en vue de nommer un député au poste de négociateur avait, semble-t-il, obtenu un accueil favorable. Le ministre réfléchira-t-il à cette possibilité?